

Recherches Généalogiques en Pologne

Capitale : Varsovie
Population : 38.115.967 hab.
Superficie : 312.685 km²



Les 16 régions administratives appelées voïévodies ou voïévodies

Un peu d'histoire

L'**histoire de la Pologne** commence véritablement au X^e siècle, sous le règne de Mieszko I^{er} et de la dynastie Piast. C'est sous son règne que les souverains polonais se convertissent au christianisme. A partir du XII^e siècle, le royaume de Pologne doit lutter contre les Chevaliers Teutoniques qui ont colonisé la Prusse et une partie de la Poméranie.

Le pays atteint son apogée au XV^e et au XVI^e siècles sous la dynastie des Jagellons, après l'union Royaume de Pologne et du Grand-duché de Lituanie résultant en la République des Deux Nations, l'un des plus grands pays d'Europe. Mais durant le XVII^e et surtout le XVIII^e, la République est engagée dans des nombreux conflits militaires qui lui font perdre une grande partie de sa superficie, notamment sous le coup de l'expansion de l'Empire russe. À la fin du XVIII^e siècle, après 3 partitions, la République des Deux Nations est partagée entre la Prusse, l'Autriche et l'Empire russe. Au cours du XIX^e siècle, la majorité des territoires dont s'était emparé l'Autriche passent sous contrôle russe.

La Pologne ne retrouve son indépendance qu'en 1918, mais pas dans ses frontières actuelles. La Silésie et la Poméranie, terres peuplées à la fois d'Allemands et de Polonais, appartiennent encore à l'Allemagne. Quant aux frontières orientales, elles sont difficiles à définir, les territoires actuellement à l'Ouest de l'Ukraine (Volhynie et Galicie), de la Biélorussie et de la Lituanie étant à l'époque largement multi-ethniques. Les expansionismes soviétique et polonais provoquent la Guerre soviéto-polonaise de 1919-1921. La Paix de Riga qui y met fin dessine les frontières orientales de la nouvelle république polonaise : elles englobent des territoires multi-ethniques, peuplés de Polonais, d'Ukrainiens, de Biélorusses et de Lituanais.

Suite au Pacte germano-soviétique, le pays est à nouveau partagé durant la Seconde Guerre mondiale entre l'Allemagne nazie et l'Union Soviétique. À la fin de la guerre, l'URSS conserve la partie orientale de la Pologne de 1921-1939. En contrepartie de la perte de ces territoires orientaux, la Pologne annexe les territoires de la Poméranie, de la Prusse Orientale et de la Silésie, régions sous contrôle allemand depuis plusieurs centaines d'années.

D'une façon générale, le XX^e siècle, s'il a permis l'indépendance de la Pologne, a été particulièrement destructeur pour la diversité ethnique et culturelle du pays. En premier lieu, le génocide mené par l'Allemagne nazie a presque entièrement anéanti les juifs de Pologne, qui constituaient la plus importante communauté juive d'Europe. D'autres actes d'épuration ethnique ont eu lieu, à l'Ouest comme à l'Est. En 1945, les civils Allemands présents en Prusse-Orientale, en Poméranie et en Silésie ont fui par centaines de milliers face à l'avancée de l'Armée rouge. À l'Est, les populations civiles polonaises de régions aujourd'hui situées en Ukraine, en Biélorussie et en Lituanie ont elles-aussi été victimes d'épuration ethnique, que ce soit par les Soviétiques (victimes des déportations au Kazakhstan ou Massacre de civils polonais par le NKVD) ou par les nationalistes ukrainiens de l'Armée Insurrectionnelle Ukrainienne, notamment au cours des Massacres des Polonais en Volhynie de 1942-1944.

La République populaire de Pologne est alors mise en place en 1952 sous la coupe soviétique. Après avoir retrouvé son entière indépendance de l'ingérence russe en 1989, le pays devient membre de l'OTAN en 1999 et de l'Union européenne en 2004.

Particularités des recherches

Les archives les plus anciennes sont tenues en latin, et permettent de remonter assez loin (il existe des registres paroissiaux dès la fin du XVI^e siècle dans certaines Archives Diocésaines, et les Actes des Terres - *Acta Terrestria et Castrensia* - peuvent permettre d'atteindre le XV^e siècle pour les nobles, même si ils ne sont pas simples à consulter).

Voir la Direction Générale des Archives d'Etat, à Varsovie :

Naczelna Dyrekcja Archiwów Państwowych ul.Rakowiecka 2D
PL-02-517 Warszawa

Possibilité de se procurer un ouvrage mentionnant tous les registres des paroisses et de l'état civil des Archives d'Etat de Pologne : *Ksiegi metrykalne i stanu cywilnego w archiwum państwowych w Polsce* - Editions DiG.

Voir le site de la direction des Archives Nationales : <https://www.archiwa.gov.pl/pl/>

Les registres paroissiaux sont restés aux mains de l'Eglise. Les diocèses ayant un site internet sont mentionnés sur le site des Diocèses Polonais <https://www.archiwa.gov.pl/pl/>.

L'état civil polonais commence en 1808 grâce à Napoléon dans le duché de Varsovie. Comme en France, les registres d'état civil contiennent des déclarations signées en présence de témoins et du clerc de l'état civil (Codex Napoléoni). Ils contiennent donc de nombreux renseignements sur la personne née, mariée, divorcée ou décédée, ainsi que sur sa famille.

Malgré la domination russe sur ce qu'on appelle le royaume de Pologne, les déclarations sont rédigées en polonais. On enregistre les naissances, mariages et décès sur des registres distincts en fonction des religions: catholique romain, orthodoxe, etc...

En 1822, l'usage d'un nom de famille devient obligatoire.

En 1826, les Juifs sont enregistrés désormais sur un registre à part (auparavant, ils figuraient sur les registres avec les catholiques romains).

A partir de 1868, suite à la répression russe aux soulèvements polonais, les déclarations d'état-civil sont rédigées en russe (et en caractères cyrilliques), et cela jusqu'en 1918, lorsque la Pologne redevient un état indépendant.

Quelques sites en vrac

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Pologne>

<http://www.beskid.com/genealogie.html>

<http://www.beskid.com/passeport.html>

http://www.polishroots.org/databases/krakow_citydir_1907.htm

<http://www.archiwa.gov.pl>

<http://www.polishroots.com/genpoland/index.htm>

<http://mapage.noos.fr/voute/debuter/nomspologne.htm>

<http://baza.archiwa.gov.pl/sezam/index.eng.php>

<http://portalwiedzy.onet.pl/tlumacz.html>

<http://www.pgsa.org>

<http://www.pgsa.org/frenchguide.htm>

<http://www.jewishgen.org/jri-pl>

<http://mapa.szukacz.pl>

<http://www.wirtualnafrancja.com/annuaire/index.php>

<http://www.kartenmeister.com/preview/databaseUwe.asp>

<http://fr.groups.yahoo.com/group/genealogie-pologne>

MAJ 12/2017 – Jean SIMON, cofondateur CGDT

Un site qui nous a été indiqué le 20/01/2020 par ses fondateurs

<http://guide-poland.com/> (avec sa version francophone)

Équipe spécialisée dans les recherches généalogiques pour tous ceux qui désirent en savoir plus sur l'histoire de leur famille, retrouver leur famille en Pologne, et l'organisation des voyages privés et personnalisés pour ceux qui veulent en apprendre plus sur le pays d'origine de leurs ancêtres. Société fondée en 2006 pour aider les personnes d'origine juive et chrétienne à découvrir ou retrouver leurs racines en Pologne. Tous les membres de l'équipe sont des chercheurs et guides professionnels.